

## CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

**Semestre 9****UE 5.5.3 Intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises****Présentation**

- > **Élaborer et mettre en œuvre le projet thérapeutique dans le cadre des surdités acquises** : lecture labiale, Ré-adaptation à la communication, entraînement cognitif et cognitivo-verbal, élaborer le projet thérapeutique
- > **S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire** : Accessibilité, dispositions sociales, professionnelles et services adaptés ; Coopération orthophoniste/audioprothésiste ;
- > **Comprendre, évaluer et intervenir dans le cadre des Troubles du Traitement Auditif et des neuropathies auditives** : Troubles du Traitement Auditif développemental chez l'enfant, chez l'adulte

**2 crédits ECTS**

Volume horaire

Travaux Dirigés : 20h

Cours Magistral : 20h

**Objectifs**

- > Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique
- > Mettre en oeuvre un projet thérapeutique
- > Connaître et maîtriser les bases des méthodes de réhabilitation et de maintien de la communication de la personne devenue sourde
- > Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine des surdités acquises
- > Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants
- > Elaborer et mettre en oeuvre une démarche d'éducation du patient
- > Evaluer l'intervention orthophonique
- > Mettre en oeuvre des démarches de conseil et d'expertise
- > S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire

**Pré-requis nécessaires**

UE 5.2.2 : Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd